

Le Languedoc-Roussillon au sixième rang national pour le parc hôtelier

Yves BOURGEAT- INSEE

Avec 920 hôtels et 26 000 chambres au 1^{er} janvier 2009, le parc hôtelier de la région représente plus de 5 % des hôtels et plus de 4 % des chambres du parc national. Ces chiffres placent la région au sixième rang des régions françaises quant au nombre de chambres mises à disposition.

Les hôtels 2 étoiles prédominent en Languedoc-Roussillon. Ils représentent 57 % des hôtels et 51 % des chambres offertes, des proportions plus élevées qu'au niveau national (respectivement 53 % et 43 %). Les hôtels de grand confort (3 ou 4 étoiles et 4 étoiles luxe) représentent un quart du parc hôtelier régional (25,5 %), proportion inférieure à celle constatée au niveau national (27 %).

La taille moyenne des hôtels du Languedoc-Roussillon est de 29 chambres par établissement, elle est de 35 chambres en France métropolitaine. La moindre implantation d'hôtels de chaîne (12,9 % dans la région et 17,5 % en France), souvent établissements de très grande taille, explique en partie cette différence.

Plus de 900 hôtels de tourisme en Languedoc-Roussillon*

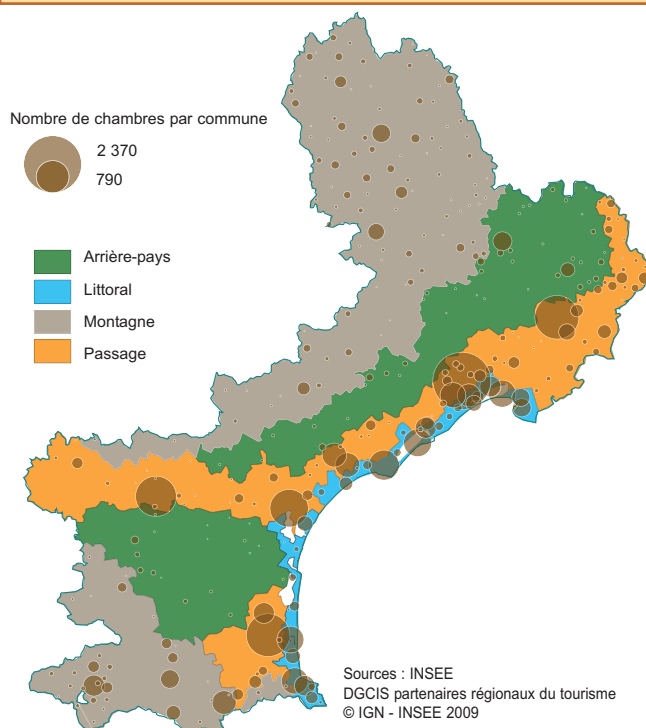
Au 1^{er} janvier 2009, le parc hôtelier de la région se compose de 920 hôtels offrant 26 380 chambres. Il concentre ainsi 5,2 % des établissements et 4,2 % de la capacité d'accueil de France métropolitaine. Ces chiffres placent le Languedoc-Roussillon au sixième rang des régions françaises en termes de capacité d'accueil hôtelier. Ce sont les départements de l'Hérault (9 400 chambres) et des Pyrénées-Orientales (6 200 chambres) qui disposent de l'offre la plus importante de la région.

(*) Ces chiffres comprennent les hôtels de chaîne non homologués (voir note en dernière page)

Une forte implantation dans la zone de passage

Près de 38 % des établissements et 48 % des chambres sont concentrés dans **la zone de passage**, notamment dans et autour des aires urbaines qui jalonnent les deux principaux axes autoroutiers de la région : Carcassonne, Narbonne, Béziers, Montpellier et Nîmes sur l'autoroute A9 et Perpignan sur l'autoroute A7. La taille des hôtels implan-

Capacité en chambres de l'hôtellerie de tourisme au 1^{er} janvier 2009 en Languedoc-Roussillon



Sources : INSEE
DGCIS partenaires régionaux du tourisme
© IGN - INSEE 2009

Le Parc hôtelier en Languedoc-Roussillon au 1 ^{er} janvier 2009				
	Parc en 2009		Répartition en %	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
Aude	133	3 635	14,5	13,8
Gard	192	4 928	20,9	18,7
Hérault	265	9 402	28,8	35,6
Lozère	128	2 247	13,9	8,5
Pyrénées-Orientales	201	6 169	21,9	23,4
Languedoc-Roussillon	919	26 381	100,0	100,0
0 étoile	90	3 116	9,8	11,8
1 étoile	70	1 229	7,6	4,7
2 étoiles	526	13 420	57,2	50,9
3 étoiles	213	7 869	23,2	29,8
4 étoiles et luxe	20	747	2,2	2,8
Hôtels de chaîne	119	7 505	12,9	28,4
Hôtels indépendants	800	18 876	87,1	71,6

Sources : INSEE - DGCIS partenaires régionaux du tourisme - Année 2009

tés sur la zone de passage (... chambres/hôtel) est plus importante que celle de l'ensemble des hôtels de la région (29 chambres/hôtel). La plus forte présence d'hôtels de chaîne dans la zone de passage explique cette différence.

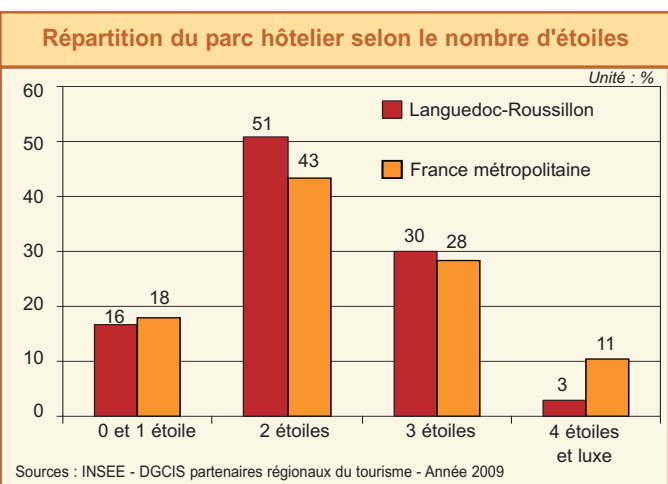
Près de 30 % des hôtels et 20 % des chambres de la région se situent en **zone de montagne**. Ce sont plus souvent des hôtels de petite taille offrant, en moyenne, 20 chambres par établissement.

La **zone littorale** abrite 23 % des établissements hôteliers de la région et 25,8% des chambres. Seuls 9 % des hôtels et de la région (6 % des chambres) sont implantés l'**arrière-pays**

Plus encore qu'au niveau national, les hôtels de moyenne gamme prédominent

Comme au niveau national, mais de façon plus marquée, ce sont les hôtels de moyenne gamme (2 étoiles) qui prédominent dans la région. Cette catégorie d'hôtel représente en effet 57,2 % des établissements et 51 % des chambres du parc régional contre 53 % des hôtels et 43 % des chambres du parc national.

A l'inverse, la part des hôtels grand confort (3, 4 et 4 étoiles luxe) dans le parc est plus faible en Languedoc-Roussillon (25,4 %) qu'en France (27,4 %). Le constat est le même pour les hôtels économiques (0 et 1 étoile) présents en moindre proportion dans la région que sur l'ensemble du territoire.



Des hôtels de moindre capacité qu'au niveau national

Dans la région, le nombre moyen de chambres par hôtel est de 29 chambres par établissement. C'est inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 35 chambres par établissement.

Peu d'hôtels disposent d'une offre supérieure ou égale à 100 chambres. Cela ne concerne en effet que 15 établissements. Le plus gros hôtel régional offre 180 chambres ce qui est relativement modeste comparativement à de très gros établissements comptant plus de 1 000 chambres ; quatre hôtels d'une telle taille sont répertoriés en France.

En Languedoc-Roussillon, comme souvent ailleurs, les plus gros établissements sont des hôtels de chaîne. Ils sont implantés surtout dans la zone de passage et notamment dans l'Hérault. Le taux de pénétration de l'hôtellerie de chaîne étant maximal dans les deux extrémités de confort, la taille moyenne des établissements de l'Hérault atteint 50 chambres pour les hôtels "0 étoiles" et 54 chambres pour les "4 étoiles et luxe".

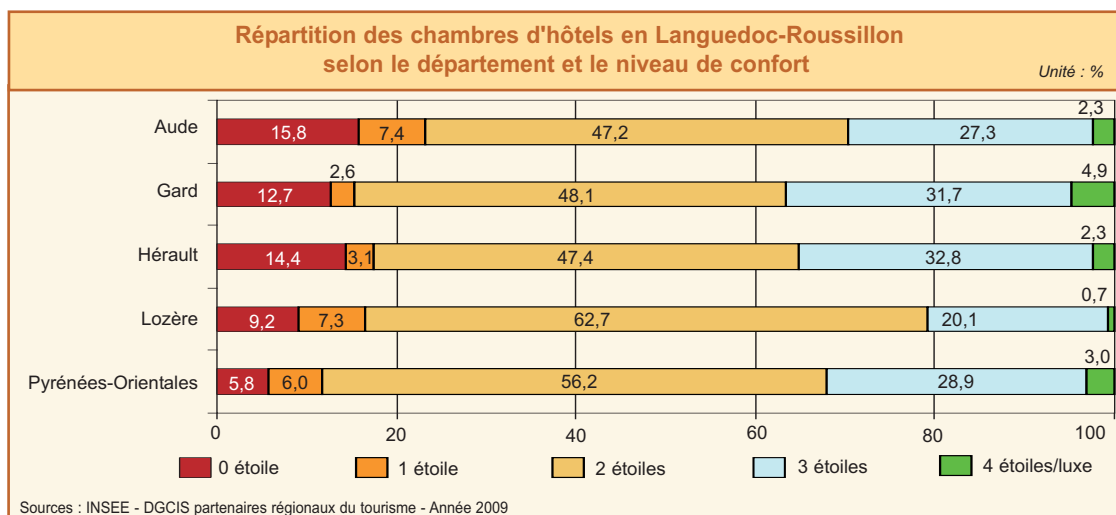
Les établissements de 3 étoiles, 4 étoiles et 4 étoiles luxe sont des hôtels de grande capacité offrant, en moyenne dans la région, 37 chambres par établissement. Ils sont davantage présents dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales car largement implantés dans la zone de passage et la zone littorale.

La Lozère se distingue des autres départements avec des hôtels de plus petite taille dans tous les segments de la gamme de confort. Les hôtels affichant 0 étoiles comptent à peine une dizaine de chambres en moyenne. Les 2 étoiles, prédominants dans le département (62,5 % des hôtels), comptent moins de 20 chambres en moyenne.

Taille moyenne des hôtels selon le niveau de confort

	0 étoile	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles et luxe	Total
Aude	32	19	25	33	43	27
Gard	37	10	22	33	34	26
Hérault	50	21	31	42	54	35
Lozère	11	13	18	28	16	18
Pyrénées-Orientales	36	23	28	40	31	31
Languedoc-Roussillon	35	18	26	37	37	29

Sources : INSEE - DGCIS partenaires régionaux du tourisme - Année 2009



Près de la moitié des hôtels de chaîne sont implantés dans l'Hérault

Globalement, la part des hôtels de chaîne dans le parc régional (12,9 %) est inférieure à celle observée au plan national (17,5 %). Cependant, l'Hérault fait exception avec une proportion de 22 % de d'hôtels de chaîne dans l'ensemble hôtelier du département. Ainsi, près de la moitié des hôtels de chaîne de la région (58 sur 119) sont implantés dans l'Hérault faisant de ce département le seul de la région où la présence de ce type d'établissements est supérieure à celle constatée au niveau national.

Hôtels de chaîne et hôtels indépendants au 1 ^{er} janvier 2009			
	Hôtels de chaîne	Hôtels indépendants	Total
Aude	21	112	133
Gard	22	170	192
Hérault	58	207	265
Lozère	1	127	128
Pyrénées-Orientales	17	184	201
Languedoc-Roussillon	119	800	919

Sources : INSEE - DGCIS partenaires régionaux du tourisme - Année 2009

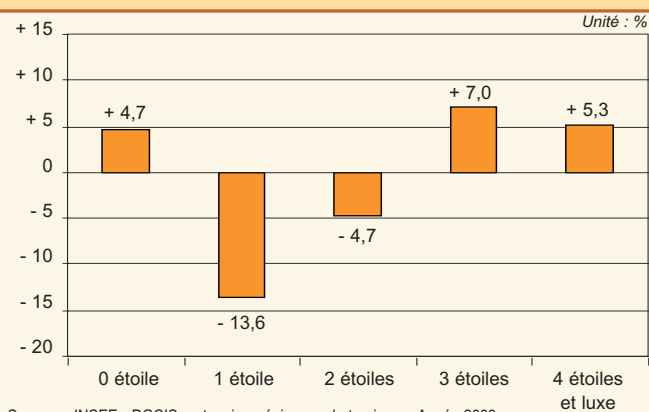
Accroissement aux deux extrémités de la gamme

Depuis 2005, la région a globalement perdu une vingtaine d'hôtels et 400 chambres mais l'évolution est très contrastée selon les catégories. Les changements du parc en termes de confort sont en partie liés au développement de l'hôtellerie de chaîne, mais en partie aussi à la disparition progressive des hôtels indépendants affichant 1 étoile.

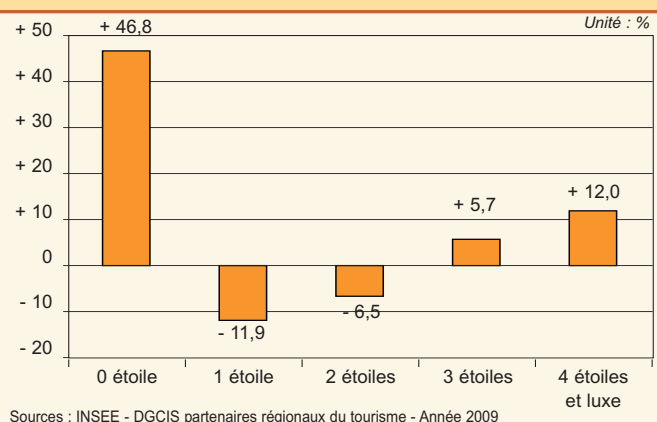
L'évolution la plus notable est celle de la catégorie 0 étoile, avec des progressions + 4,7 % pour les hôtels et + 46,8 % du nombre de chambre (soit près d'un millions de chambres supplémentaires). Elle reflète l'implantation d'hôtels de chaîne de très grande taille et de confort élémentaire.

A l'autre extrémité de la gamme, les hôtels de très grand confort progressent. Les catégories 3 étoiles et 4 étoiles et luxe offrent aujourd'hui en Languedoc-Roussillon 500 chambres de plus qu'en 2005.

Évolution du nombre d'hôtels en Languedoc-Roussillon depuis le 1^{er} janvier 2005



Évolution du nombre de chambres d'hôtel en Languedoc-Roussillon depuis le 1^{er} janvier 2005



Pour comprendre ces résultats

L'INSEE réalise, dans le cadre d'une convention nationale avec la DGCIS (Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi) une enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie pour laquelle un échantillon de base est interrogé chaque mois. Le champ de cette enquête couvre les hôtels homologués, les hôtels de chaîne non homologués et les logis de France non homologués de cinq chambres et plus. Afin d'augmenter la représentativité de l'enquête et la fiabilité des données, une extension régionale de l'échantillon permettant d'obtenir des résultats à des niveaux géographiques fins est financée par l'INSEE, le Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon et la Délégation Régionale du Tourisme Languedoc-Roussillon.

■ **Hôtellerie homologuée** : les hôtels sont classés ou homologués tourisme par arrêté préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en six catégories de zéro à quatre étoiles luxe. Les conditions requises portent sur le nombre de chambres, les locaux communs, l'équipement de l'hôtel, la surface et le confort des chambres, le niveau de service rendu par le personnel de l'hôtel.

■ **Hôtellerie non homologuée** : La plupart des hôtels non homologués sont des hôtels à enseigne de chaîne. Au 1^{er} janvier 2009 ils sont au nombre de 29 dans la région et offrent 1476 chambres. Implantés d'abord dans la zone de passage, ils se situent surtout dans l'Hérault et l'Aude. Dans cette étude, ils sont intégrés aux hôtels classés 0 étoile.

Pour en savoir plus

Publications

- Bilan de la saison touristique 2008 en Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse «L'année économique et sociale 2008»* N° 3, avril 2009.
- Les meublés labellisés en Languedoc-Roussillon en 2006, *Repères Chiffres* N° 10, août 2007.
- Le parc des campings en Languedoc-Roussillon - *Repères Chiffres* n°15 - juin 2008
- Les hébergements collectifs en Languedoc-Roussillon - *Repères Chiffres* n°6 - août 2009
- Fréquentation hôtelière - *Repères Conjoncture* n°8 - août 2009

Sites institutionnels

- Institut National de la Statistique et des Études Économiques : www.insee.fr
- Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGClS) : www.tourisme.gouv.fr
- Atout France : www.odit-france.fr
- Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon : http://www.sunfrance.com/acces_professionnels/observatoire
- Observatoire Économique de l'Aude : <http://www.audetourisme.com>
- Observatoire Économique du Gard : <http://www.tourismegard.com>
- Observatoire Économique de l'Hérault : <http://www.herault-tourisme.com>
- Observatoire Économique de la Lozère : <http://www.lozere-tourisme.com>
- Observatoire du Tourisme des Pyrénées-Orientales : <http://www.cdt66-observatoire.com>